nestenn
GROUPE D'AGENCES IMMOBILIÈRES

BAREME HONORAIRES DE L'AGENCE TRANSACTION VENTE ET LOCATION

Tarifs applicables au 01/04/2017

TRANSACTION – VENTE

• Pour un prix de vente inférieur ou égal à 30 000€ :	3 500€ TTC
• Pour un prix de vente compris entre 30 001€ et 50 000€ :	8% TTC du prix de vente
• Pour un prix de vente compris entre 50 001€ et 10 0000€ :	7% TTC du prix de vente
• Au-delà de 100 000€ :	5% TTC du prix de vente

Exemple
PRIX DE VENTE 120 000€ NET VENDEUR
HONORAIRES: 9 600€ TTC
(soit de 0 à 30 000€ : 3 500€
De 30 001 à 50 000€: 1 600€ / 8%
De 50 001 à 100 000€: 3 500€ / 7%
De 100 001 à 120 000€: 1 000€ / 5%)

Principe du non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.
Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties.
Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur).

Avis de valeur : 180€ TTC.
Rappel : un avis de valeur ne constitue pas une expertise

LOCAUX A USAGE COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

- **LOCATION : Honoraires de négociation à la charge exclusive du bailleur : 400€ TTC et à la charge exclusive du Locataire : 10% du loyer annuel charges comprises**
- **TRANSACTION : Rémunération forfaitaire de 5 000€ TTC sur la part inférieure ou égale à 50 000€ du prix de vente et 10% TTC du prix de vente sur la part excédant 50 000€**

LOCATION A USAGE D'HABITATION PRINCIPALE

- **Honoraires de négociation et d'entremise à la charge exclusive du bailleur :**
  Non facturés.

- **Honoraires de visite, constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :**
  - Honoraires à la charge du bailleur :

  6% TTC de 12 mois de loyer annuel hors charges plafonné à 8€ TTC par m2 de surface habitable
  - Honoraires à la charge du locataire :

  8€ TTC par m2 de surface habitable (zone non tendue)

- **Honoraires d'établissement d'état des lieux (entrée/sortie) :**
  - Part bailleur : 3€ TTC par m2 de surface habitable
  - Part locataire : 3€ TTC par m2 de surface habitable

GESTION LOCATIVE

HONORAIRES	**7.20%**
GARANTIE LOYERS IMPAYES	**2.70%**
AIDE A LA DECLARATION DE REVENUS FONCIERS	**OFFERT**